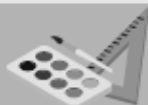


Points du règlement intérieur



Je dois toujours avoir mon carnet de liaison

Si non le signaler à vie scolaire. Une absence répétée du carnet entraîne une remarque ou une punition.



Je dois avoir, dans chaque cours, le matériel demandé par le professeur.



Je dois arriver en classe mes leçons vues et mes devoirs faits même si j'ai été absent.



J'assiste à tous les cours et je respecte les horaires.

Si non papillon de couleur jaune à faire compléter par les parents et à faire tamponner par la vie scolaire. Trois retards sans motif valable entraînent une retenue.



A la sonnerie sur la cour, je me range calmement à l'endroit prévu.

Je ne dois pas circuler dans le collège pendant les heures de classe.



Je dois avoir un comportement respectueux envers les personnes, les lieux et le matériel.



Mon téléphone portable est éteint et non visible dans les bâtiments, la cour de récréation et les installations sportives.

Si non une confiscation de l'objet rendu le soir. Si récidive, récupération par les parents.



Je dois respecter la charte du bon usage de l'Internet et des réseaux sociaux.